

Dynamique et rôle économique et sociale du secteur informel des TIC en Afrique de l'Ouest et du Centre : Cas du Burkina Faso, du Sénégal et du Cameroun

Présenté par Dr Ouédraogo Sylvestre, enseignant-chercheur à l'université Ouaga II, Président de l'Association Yam Pukri

Résumé

Quelle est la dynamique interne du secteur informel des TIC ? Quel est son rôle économique et social ? Telles sont les questions principales qui ont guidé cette recherche qui se situe dans un contexte où la diffusion des nouvelles technologies en Afrique a atteint des performances record. Etudiant les exemples camerounais pour l'Afrique centrale et burkinabè et sénégalais pour l'Afrique de l'Ouest, l'étude a permis, à travers une enquête portant sur près de 3000 unités informelles des TIC, d'obtenir les principaux résultats suivants :

Caractérisation du secteur informel des TIC: les unités informelles sont des entreprises individuelles ayant un promoteur dont l'âge est compris entre 25 et 35 ans et dont le niveau d'instruction atteint le secondaire. Ces unités sont également caractérisées par une forte concentration dans les centres urbains et l'activité informelle dominante est celle des télécommunications (environ 80% des acteurs) suivi de l'informatique et de l'audiovisuel numérique.

Dynamique du secteur informel des TIC : l'étude a également permis d'analyser la dynamique du secteur informel des TIC ainsi que les facteurs explicatifs de cette dynamique. Ainsi donc, il ressort que pour l'ensemble des trois pays, une bonne proportion des acteurs (environ 30%) a constaté une évolution du chiffre d'affaires et de la marge bénéficiaire résultant de l'activité annuelle. Il en est de même pour l'évolution de la clientèle et de la quantité d'inputs. Les facteurs explicatifs de ces dynamiques, varient souvent d'un pays à un autre. Mais d'une manière générale, selon la majorité des promoteurs, la forte concurrence, le pouvoir d'achat des consommateurs, le domaine d'activité du promoteur influencent leur niveau d'activité. La dynamique peut s'appréhender aussi à travers le faible recours des acteurs aux institutions de crédit et la faible mobilité intra sectorielle.

Potentiel social et économique : pour finir l'étude a évalué le potentiel socio-économique du secteur à travers l'analyse de sa contribution à la création d'emplois, à la valeur ajoutée globale et au budget des Etats. Il ressort que le nombre moyen d'emplois par unité informelle est en moyenne de 1,5 employé



par unité et que le bénéfice annuel est positif pour la plupart des promoteurs. Egalement ces unités contribuent au budget des Etats avec une contribution annuelle atteignant 2% des charges.



Introduction générale

La recherche sur le sous-secteur informel des TIC au Burkina Faso, au Cameroun et au Sénégal se situe dans une perspective exploratoire au vu de la nouveauté du thème (le secteur des TIC) et de sa complexité (le secteur informel).

Ce double défi a préoccupé les chercheurs tout au long de l'étude.

Sans ambitions de trouver de nouvelles théories ou de remettre en cause celles existantes, le travail entrepris vise à mieux comprendre et expliquer un phénomène que nous jugeons important parce que dominant la vie économique et sociale de nos pays. La vision souvent péjorative du secteur informel, la difficulté pour le circonscrire ainsi que le phénomène TIC qui évolue à un rythme soutenu sont des ingrédients qui nous ont poussés à cette difficile analyse.

Le secteur informel des TIC semble être la partie visible et invisible de l'iceberg des TIC en Afrique. Utilisé par tous, exploité par chacun quand l'occasion s'y présente, il constitue à n'en pas douter un nouveau secteur économique qui puise sa force dans le besoin, la créativité et l'imagination de ses promoteurs d'une part et d'autre part dans la logique d'implantation des entreprises TIC en Afrique, pressées de faire des hyper profits et externalisant les fonctions de distribution de leurs produits et services.

La problématique principale qui est abordée ici est de comprendre le rôle économique et social, et surtout la dynamique du sous-secteur informel des TIC dans les économies concernées par l'étude.

Le rapport présenté ici est la synthèse des études effectuées au Burkina Faso, au Cameroun et au Sénégal par des équipes de recherches de niveau universitaires et pluridisciplinaires.

Le document est structuré comme suit :

Un premier point qui présente la situation des TIC d'une façon générale dans les trois pays étudiés. Cette partie nous permet de bien connaître le contexte dans lequel opère le sous-secteur informel des TIC (SITIC). Ce contexte est analysé sous l'angle des acteurs en présence et de l'environnement institutionnel dans lequel ils évoluent.

Un deuxième point pose la méthodologie de la recherche. Cette partie aborde les questions de recherche, les hypothèses, la problématique de base, le cadre théorique de référence et les outils d'analyse.

Le troisième point essaie de caractériser le secteur informel des TIC en mettant l'accent sur les acteurs d'une part et d'autre part sur les activités TIC entreprises par les acteurs.

Le quatrième point aborde le cœur de notre travail, à savoir l'analyse du rôle économique et social du sous-secteur des TIC dans les trois pays concernés par l'étude.

A ce niveau, il est fait état de la dynamique des acteurs d'une part et d'autre part du potentiel économique du secteur.

Enfin, en termes de conclusion, les hypothèses de départ ont été reprises pour mettre en exergue leurs degrés de vérification.

1. OBJECTIFS, HYPOTHESES, CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

1.1 Secteur informel des TIC : un potentiel de développement ?

L'Afrique est citée parmi les continents qui ont fait, cette décennie, des bonds spectaculaires dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC). Le nombre d'utilisateurs d'ordinateurs, de téléphones mobiles, de téléphones fixes et de l'Internet a connu, à des degrés divers, un accroissement sans précédent.

À titre d'illustration, l'Afrique enregistre un taux de croissance annuel moyen de 65% du nombre des abonnés au téléphone mobile contre respectivement 24, 38% pour les Amériques et l'Europe sur une moyenne mondiale de progression de 33% (World Bank¹ 2006). Le mobile enregistre en effet une progression considérable et a dépassé le fixe en 2001 surtout avec l'introduction des cartes prépayées, plus adaptées à la consommation quotidienne pour une large partie de la population de ce continent qui vit au jour le jour.

L'Afrique ayant obtenu ces résultats, on peut dire que ce nouveau mode de communication sied à son environnement et à sa logique. Le continent, surtout la partie subsaharienne se caractérise par un état de pauvreté absolu, une population fortement rurale plus de 60% (Henri de France; 2001) et une forte proportion de la population active notamment urbaine (75%, Traoré et al 2000) se trouve dans le secteur dit informel. La mobilité étant le maître mot de ce secteur, on comprend alors pourquoi il existe un tel engouement pour cet outil de communication qu'est le mobile.

En se référant à Hamadoun Touré, secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications (UIT), *les pays africains ont connu les plus forts taux de croissance en téléphonie mobile, allant de 50 à 400 pour cent ces trois dernières années. L'Afrique doit maintenant se donner comme objectif de reproduire cette prouesse pour le haut débit, en apportant "l'accès à Internet dans chaque village, chaque école, chaque université, chaque hôpital".*

En matière de développement de l'Internet, les chiffres de l'IUT montrent que *moins de 4 % des Africains ont accès à l'Internet, la pénétration du haut débit reste inférieure à 1 % et 70 % du trafic total est réacheminé à l'extérieur du continent, d'où un surcoût pour les utilisateurs. D'après la Banque Mondiale, le coût de la connexion à Internet en Afrique est le plus élevé du monde (environ 250-300 USD par mois).*

L'essor des TIC en Afrique a intéressé plus d'un opérateur du secteur des télécommunications qui trouve sur ce secteur une mine à exploiter. Le taux de croissance des chiffres d'affaires ainsi que la masse financière dégagée par les entreprises des Télécommunications en Afrique sont très importants. En effet, les opérateurs intervenant en Afrique n'ont pas connu les problèmes de ceux d'outre-Atlantique qui se sont embourbés avec les achats de sommes pharaoniques des licences UMTS de 3e génération dont les anticipations sur leurs développements ne se sont pas avérées exactes. Il y a donc eu comme des éléments de compensation pour ces entreprises qui se rattrapent en Afrique en investissant ou en rachetant des parts d'autres opérateurs nationaux ou privés. Au Burkina Faso, Maroc Telecom, détenu en majorité par France Telecom a racheté 51% du capital de l'ONATEL (Office National des télécommunications) avec 141 milliards de FCFA. La même opération a eu lieu avec sa filiale Orange qui a racheté les parts de plusieurs opérateurs dans la zone subsaharienne.

¹ World Bank, 2006, Information and Communications for Development, Global Trends and Policies



Sur le plan local, au Nigeria, les études montrent que les investissements dans le secteur des télécoms atteignent 3.5 milliards de dollars en fin 2005, se situant juste après le pétrole et le gaz.

En somme, au cours des deux dernières décennies, les TIC ont radicalement transformé le monde et son potentiel pour contribuer à la réduction de la pauvreté et accélérer la croissance dans les pays en développement s'est très vite accru. La téléphonie mobile permet de mettre en contact par exemple les agriculteurs, éleveurs et les entrepreneurs. L'Internet livre aux écoles et hôpitaux des connaissances vitales. Les ordinateurs améliorent le service public et privé et accroissent la productivité. En mettant en relation les gens et les espaces, les TIC jouent un rôle vital dans le développement au plan national et régional et offrent toujours d'énormes perspectives pour l'avenir. Par conséquent, il y a lieu de bien comprendre et de cerner les TIC dans leur trajectoire.

Malgré la faible pénétration de l'Internet sur le continent qui est pour le moment concentré dans les centres urbains, les TIC ont commencé à redessiner le paysage économique et social des Africains en induisant de nouveaux comportements. En effet, ils font l'objet d'usages multiples et variés et contribuent ainsi à la création de nombreux emplois. Toutefois, ce dynamisme des TIC est matérialisé, à l'image des économies dans son ensemble dans les pays en développement par un dualisme : la coexistence d'un secteur formel et d'un secteur informel dont les activités relèvent toutes des TIC. On constate donc d'un côté les moyennes et grandes entreprises dont les leaders sont les opérateurs de téléphonie mobile, les fournisseurs d'accès à internet et les vendeurs de Hardware et de Software. D'un côté nous avons les entreprises formelles dont la caractéristique essentielle (en dehors des opérateurs de téléphonie mobile) est qu'elles ont pour principal client l'État. De l'autre côté, nous avons les micro-entreprises informelles qui sont les plus nombreuses.

Dans une perspective de développement économique, il est intéressant de s'interroger sur la dynamique des activités informelles des TIC en Afrique, car la simple observation montre qu'elles se déploient vigoureusement dans tous les pays africains, en particulier dans les villes où se trouve une forte proportion de la demande solvable. De plus, la spontanéité et la rapidité avec lesquelles les activités TIC se déploient, leur vivacité et les enjeux qu'elles pourraient représenter pour les pays sont autant de raisons qui appellent à une analyse de ce secteur. Cela est d'autant plus important que dans les évaluations des impacts des TIC sur les pays pauvres ce secteur est très souvent ignoré pour des raisons liées aux difficultés de collecte des données liées au secteur informel en général.

Il existe peu d'études et de recherches sur le secteur informel des TIC dans sa globalité, notamment dans ses dimensions économiques. Des travaux antérieurs menés dans le cadre de recherches soutenues par le programme Acacia du Centre de recherches pour le développement et portant sur les télécentres communautaires ont abordé les effets socio-économiques des TIC à travers leur capacité à créer des emplois et à offrir des opportunités de génération de revenus, en particulier dans le cadre des stratégies de durabilité de ces télécentres. C'est dans cette même optique que l'équipe Cyberpop d'Enda Tiers-Monde a conduit entre 2001 et 2003 des recherches sur l'ancrage économique de ces centres de ressources communautaires dont la capacité à générer des ressources financières durables sur la base de l'existence d'une demande solvable au sein des quartiers où ils ont été implantés.

Les travaux de Ouédraogo S. (2000, 2002) pour le compte de l'Institut International pour la communication et le développement (IICD) au Burkina Faso soulignent le fait que le phénomène d'appropriation des TIC se limite à des usages basiques (bureautique, courrier électronique) et que la baisse des coûts et l'importation du matériel informatique de seconde main permettent à de petits entrepreneurs d'ouvrir de cybercafés et de les faire fonctionner avec du personnel possédant très peu de qualifications.



La créativité de ce sous-secteur est pourtant sans limites comme le mentionne Loquay (2003)² : les produits informatiques d'occasion alimentent un nouveau marché créateur d'emplois et de ressources dont s'empare le secteur informel. Ce marché proliférant de l'occasion engorge les centres-villes et crée de nouvelles formes d'appropriation de l'espace urbain. Les grands commerçants ouest-africains du Nigéria du Sénégal acteurs de ce commerce, sillonnent la planète entre les centres de l'économie mondiale et les grandes villes africaines. Sandaga illustre l'efficacité de systèmes et d'agents considérés comme marginaux, informels ou illégaux par rapport au concept traditionnel de l'économie classique et qui générerait autour de 60% du PIB Sénégalais.

Le réseau de recherche RIA en 2006 a réalisé une étude sur l'accès et l'usage des TIC par les PME dans 14 pays en Afrique. Le but de la recherche était d'apprécier l'impact des TIC dans la productivité de l'entreprise. Une des conclusions est que le secteur informel a de la difficulté à faire le passage au formel à cause de trop de procédures administratives qui demandent beaucoup d'argent. De même, la recherche a révélé que les petites et très petites entreprises utilisent plus intensément les TIC que les moyennes entreprises³.

Les rares études existantes indiquent que le secteur informel des TIC contribue à résorber le chômage des jeunes dans ces pays. Au Cameroun, d'après les statistiques de l'Institut National des Statistiques, l'Etat emploie environ 5% de la main d'œuvre, le privé à peu près de même et le reste évolue dans le secteur informel. À travers ce cas, et bien d'autres dans la plupart des pays africains, l'on voit très bien quelle place occupe le secteur informel dans le marché de l'emploi.

De plus, malgré les énormes profits que génèrent les télécommunications et les activités connexes, et leur part croissante dans le PIB, il n'existe pas d'études sur la contribution du secteur informel des TIC à la richesse nationale. Dans le cas du Sénégal, seules quelques indications paraissant dans la presse ou dans les rapports du syndicat des gérants de télécentres ou les rapports de l'opérateur donnent une idée de l'ampleur des montants concernés.

Au moment où la plupart des pays africains, conscients de la place croissante des TIC dans leurs économies, misent sur le secteur privé comme levier du développement dans ce domaine, il y a lieu de s'intéresser au dynamisme dont fait preuve le secteur informel dans le marché des TIC. Des recherches en la matière sont d'autant plus opportunes que ce secteur n'est pas bien connu parce que non clairement caractérisé et ses dynamiques actuelles non encore bien cernées.

Il existe beaucoup d'interrogations sur le potentiel qu'il recèle, les motivations de ses acteurs, les relations avec le secteur formel, et, au-delà des chiffres annoncés et parcellaires, sa contribution réelle à la richesse nationale, à la formation de revenus significatifs pour les promoteurs et à la création d'emplois durables et qualifiés. De même, il est nécessaire de réfléchir sur les cadres réglementaires et les politiques les plus appropriés pour une meilleure exploitation du potentiel recèle de ce secteur informel des TIC et pour favoriser, le cas échéant, le passage de certains de ses acteurs à des activités et des structures d'entrepreneuriat relevant du formel.

² Annie Chéneau-Loquay ,(2003) Les TIC sont elles compatibles avec l'économie informelle en Afrique ? <http://www.cities.lyon.fr/articles/211.html>

³ <http://www.researchictafrica.net>

Ce sont ces gaps en matière de connaissances sur le secteur informel que la présente recherche s'est proposée de combler par la mise à disposition de l'ensemble des acteurs, en particulier les décideurs politiques, de données empiriques probantes au moment où, sous l'égide de la Commission des Nations Unies pour l'Afrique, certains pays cherchent à donner un contenu plus opérationnel à leurs plans stratégiques de mise en œuvre de leurs politiques TIC. Les propositions et recommandations qui sont proposées devraient permettre de tenir désormais compte de ce secteur' qui de loin est celui par lequel les TIC joueront peut-être leur rôle de développement dans les pays africains.

1.2 Objectifs et hypothèses de recherche

Objectifs

L'objectif général de ce projet est de mieux comprendre les dynamiques actuelles du secteur informel des TIC et le rôle économique et social qu'il joue afin de recommander la mise en place de cadres réglementaires et l'adoption de mesures politiques propices au renforcement des capacités des acteurs qui y évoluent et, le cas échéant, à leur passage à des activités et à des structures relevant du formel.

De façon plus spécifique, le projet vise à :

- caractériser le secteur informel des TIC par l'identification plus précise des acteurs et des activités dans lesquelles ils sont engagés ;
- analyser les dynamiques en cours afin d'identifier le potentiel du secteur, les facteurs explicatifs de son dynamisme actuel, ses forces et faiblesses, mais aussi les opportunités et les menaces;
- déterminer le rôle social et économique du secteur à travers sa contribution à la richesse nationale, à la création d'emplois et d'activités génératrices de revenus, et à l'impulsion d'autres secteurs nationaux et locaux ;
- analyser les cadres réglementaires et les politiques existants afin de proposer les adaptations appropriées et mettre à la disposition des décideurs politiques des données probantes destinées à la prise de mesures propices à une meilleure exploitation du potentiel du secteur et au passage au formel de ses acteurs qui en ont le potentiel et les motivations.

Questions de recherche

Pour ce faire, nous essayons de formuler, ci-après, les questions et hypothèses de recherche auxquelles la recherche contribue à donner des éléments de réponses sont les suivantes :

La logique dans laquelle s'inscrit notre recherche part de la reconnaissance de l'existence du secteur informel comme l'un des fondamentaux des économies de pays en développement surtout celles qui relèvent de crises ou continuent de les vivre. Dès lors, nous considérons ce secteur comme une réalité incontournable de la transition de nos économies vers le statut d'économies émergentes, selon les vœux et les discours dominants des décideurs politiques. Malgré les politiques et tentatives de l'éradiquer dans certains pays, y compris par des mesures policières, le secteur reste toujours aussi vivace, voire dynamique et créatif, dans beaucoup de cas. L'option retenue dans notre recherche est celle de la valorisation du potentiel de ce secteur et de la création des conditions réglementaires, institutionnelles et politiques qui peuvent favoriser le passage à des activités et structures relevant du formel pour ses acteurs qui en ont le potentiel et les motivations.

Bien que les thèses de l'économie solidaire soient plus proches des réalités des pays couverts par notre étude, il serait peu pertinent de limiter les actions du secteur informel comme relevant uniquement et entièrement de la survie face à la crise. Pour le secteur informel des TIC qui s'appuie sur des technologies modernes et à valeur hautement ajoutée pour certaines d'entre elles, il serait plus judicieux de procéder à une caractérisation plus précise de ses acteurs qui y évoluent et de leurs activités.

Ceci permettra de distinguer les activités qui relèvent de stratégies de survie et celles qui répondent à d'autres motivations et qui, pour certaines, relèvent d'un secteur moderne non encore étudié ou sont plus en transition en l'absence de cadres et de politiques facilitant le passage à des activités plus formelles. Les leçons tirées du projet financé par le CRDI sur l'insertion des jeunes dans le marché émergent des télé services au Sénégal ont montré l'existence chez de jeunes diplômés d'un potentiel et d'une volonté d'entreprendre de façon durable, mais qu'ils n'ont pas accès à des financements, des conseils stratégiques et à un accompagnement en matière de formation dans le domaine du management et du marketing.

En passant en revue les différentes conceptions du secteur informel, il est loisible de constater qu'il n'y a pas de consensus, et que les critères varient d'une définition à l'autre. Pour les besoins de notre recherche, nous allons adopter celle proposée par le Professeur Abdoulaye Niang de l'Université Gaston Berger et qui nous paraît la plus compréhensive : « *Le secteur informel est l'ensemble des activités de commerce, de production de biens, de services à valeur marchande, de pratiques associatives d'épargne et de crédit, de transfert et de distribution des ressources, toutes se menant à une échelle plus ou moins réduite, qui échappe partiellement ou totalement à la législation et/ou normes dominantes qui régissent le champ des activités et des pratiques de même catégorie* » (Niang, 1996) .

En appliquant cette conception au secteur des TIC, nous voulons y inclure les activités décrites ci-dessus et relatives aux technologies numériques combinant les télécommunications, l'informatique et l'audiovisuel. Il est intéressant de noter que l'audiovisuelle numérique offre des opportunités de génération de revenus et d'emplois à des personnels de plus en plus qualifiés, notamment dans la production de documentaires.

Remarque : Il est toutefois nécessaire de noter que nous excluons de notre champ de recherches les activités portant sur des biens ou services illicites même si nous n'ignorons pas leur importance. Il s'agit notamment des ventes de supports audiovisuels dont les contenus sont piratés, la vente de logiciels piratés, etc.

La question principale de recherche que nous posons alors est la suivante :

Dans des économies nationales où la part des TIC continue de croître, quels sont les caractéristiques essentielles et le rôle économique et social du secteur informel des TIC ?

Les questions spécifiques peuvent être formulées comme suit :

Caractérisation du secteur informel des TIC

- Que recouvre le secteur informel des TIC ? Quels sont les acteurs qui y évoluent? Quelles sont les activités qui y ont cours ? Sous quelles formes sont-elles exercées (entrepreneur individuel ou entreprise)?
- Quelles sont les raisons qui expliquent l'expansion et le dynamisme du secteur ?

- Quel est le potentiel d'innovation du secteur ? Existe-t-il des innovations susceptibles de favoriser le passage d'activités informelles vers le secteur formel ?
- Quelles sont les relations avec le secteur formel : complémentarité ou concurrence ?

Rôle social et économique

- Quelle est la vision des acteurs quant à l'avenir de leurs activités ?
- Quels rapports entretiennent-ils en tant qu'entrepreneurs avec leur environnement (institutions financières, fournisseurs, clients, autres acteurs du secteur informel ou formel)
- Quelle est la part réelle du secteur dans la création de la richesse nationale, d'emplois ou d'activités génératrices de revenus au profit de certaines catégories de la population ?

Cadre réglementaire et politique

- Quel est le rapport au formel (vision des acteurs) et aux impôts ?
- Quelle est la place actuelle du secteur informel dans les politiques et stratégies TIC adoptées par les pays ?
- Quelles sont les mesures et/ou les politiques appropriées d'encadrement et d'accompagnement de ses acteurs qui veulent accroître leurs activités et passer au formel le cas échéant ?

Les hypothèses que nous cherchons à vérifier à travers cette recherche sont ainsi formulées :

- dans des économies nationales où la part des TIC croît de façon continue, le secteur informel y joue un rôle dynamique et contribue au développement économique et social ;
- l'existence d'un cadre réglementaire et l'adoption de mesures politiques appropriées permettent de valoriser le potentiel dont recèle le secteur informel des TIC et favoriser le passage de ses acteurs à des activités et structures d'entrepreneuriat formelles.

1.3 Cadre théorique et méthodologie de recherche

Fondements théoriques

La littérature consacrée à l'économie informelle a connu une évolution rapide. En effet, depuis les années 50, on est tour à tour passé des théories de la marginalisation du secteur informel aux théories le valorisant. Quatre courants peuvent ainsi être identifiés: les libéraux, les marxistes, la théorie évolutionniste et la théorie de l'économie solidaire.

Les libéraux vont d'abord adopter une approche positive du secteur informel en le mettant en rapport avec les travaux de TODARO (1969) qui traitaient des problèmes liés au chômage urbain et la question de l'exode rural. Sous cet angle, ils considèrent ce secteur comme une soupape de rechange qui permet à l'individu (venant des zones rurales) ne disposant de suffisamment de moyens ni financiers, ni humains de pouvoir s'insérer dans la sphère productive par cette porte qu'est le secteur informel et dont les barrières à l'entrée sont quasi-inexistantes.

Par la suite pourtant, leur conception du secteur informel va évoluer. Tout en le considérant comme un potentiel de production, les questions sur son devenir sont celles qui retiennent l'attention. Pour certains, ce secteur devrait évoluer vers une formalisation étant donné son potentiel et sa flexibilité. Sa persistance dans les années 80 va amener certains auteurs à accuser les Etats d'être les responsables de cette informalité des micro-entreprises. Est de ceux là DE SOTO (1987). Pour ce dernier, ces micro-entreprises ne se formalisent pas à cause des nombreuses contraintes liées à l'administration au nombre desquelles on peut citer, la lourdeur administrative, la corruption, les frais de formalisation, la pression fiscale, etc.



Plusieurs réformes ont été prises depuis par les différents Etats sans pour autant que la tendance de création des entreprises informelles ne change. Elle se serait d'ailleurs renforcée. Par ailleurs, les études visant à vérifier l'effet de la pression fiscale et des autres charges administratives sur les déterminants de la formalisation ne confirment pas cette vision. En effet, selon l'OCDE (2001), la fiscalité comme contrainte à la formalisation n'apparaît au mieux qu'au troisième rang des contraintes, les autres étant liés à l'absence de financement, aux besoins d'encadrement, autrement dit, il faudrait plutôt « mieux » que « moins » d'Etat. Dans cet ordre d'idée, les travaux de Kaboré (2005) portant sur les déterminants de la formalisation montrent que la pression fiscale n'est pas une variable déterminante dans l'élan de formalisation de nos jours. En effet toutes les entreprises ou presque font face d'une manière ou d'une autre à des charges (taxes, patentes, contribution du secteur informel, etc).

Ce renforcement du secteur informel au fil des années va amener certains auteurs à s'interroger sur la véritable raison de cette progression malgré la répression des autorités fiscales dans les années 90 (cas de la Tunisie par exemple) Gauthier (2001). C'est au sein des nouveaux développements des théories de la firme qu'on va trouver les éléments de réponse tendant à montrer que ce renforcement s'explique surtout par les contextes dans lequel ces micro-entreprises évoluent, l'erreur de base de l'analyse libérale selon ces auteurs étant de considérer une rationalité substantive comme fondement de leurs analyses plutôt qu'une rationalité procédurale ou rationalité limitée.

Empruntée à la théorie évolutionniste, la rationalité procédurale prévoit des ajustements dans le comportement des agents économiques en fonction des informations disponibles et de l'évolution de leur environnement. Dans la théorie classique, la firme est perçue comme un ensemble statique dont la trajectoire, parce qu'établie à partir d'informations quasi parfaites, est parfaitement définie et finie. Par contre dans la théorie évolutionniste, l'entreprise (assimilée à l'entrepreneur), est un organisme dynamique qui gère de l'information imparfaite. La firme dans cette théorie se révèle ainsi différente de « la boîte noire », digérant sans "heurts" l'information. Elle devient véritablement un élément cybernétique, Hernandez et al (2003), agaçant de manière astucieuse les compétences organisationnelles à la recherche d'un profit, non nécessairement maximales, mais meilleures, Yildizoglu (2004).

Dans cette optique les auteurs, Hannan et Freeman (1985) cités par Hernandez (1997), classent les entreprises en 3 catégories selon les ambitions des entrepreneurs: les entrepreneurs traditionnels, ceux modernes et enfin les entrepreneurs futuristes. Cette classification "contraste" une fois de plus avec la théorie traditionnelle. Cette classification prend en compte le temps donc le contexte et l'ambition qui devrait guider les choix stratégiques des dites entreprises. Pour ces auteurs, l'entrepreneur, tourné vers le passé, utilise la tradition comme moteur de son action ; ancré dans le présent, il use de l'imitation comme moyen de suivre la mode ; axé vers le futur, il s'appuie sur l'innovation comme vecteur d'avantages stratégiques.

Cette grille d'analyse conduit à épouser la conception de Copans (1996) pour qui l'analyse de l'entreprise africaine doit être contextualisée. En effet, selon lui ; « ...l'entreprise africaine serait donc entièrement soumise aux rapports sociaux ambiants. Cette recombinaison complète, continue-t-il, produirait d'emblée une perversité structurelle interdisant toute gestion "rationnelle", au sens classique du terme, de l'espace entrepreneurial. Ainsi, poursuit-il, les interrogations portant sur la formalisation et l'accumulation au sein du secteur informel conduisent à étudier les petits entrepreneurs dans une perspective aussi bien économique que sociologique». Dans cette optique, la théorie de l'économie sociale et solidaire qui prend pour point d'ancrage des activités dans le secteur informel les conditions de nécessité et la communauté de destin des acteurs rend compte des impératifs de ces activités.



Abondant dans le même sens, Copans (1995) soutient que l'analyse de l'entreprise africaine doit tenir compte des aspects sociologiques. Par ailleurs dans le contexte africain, les analyses opposent à l'accumulation monétaire qui caractérise l'économie capitaliste basée sur l'échange, une accumulation « relationnelle », régie par le principe de « réciprocité ». L'unité économique de base n'est plus le ménage ou l'entreprise selon Fonteneau et al (1999), mais plutôt des réseaux sociaux en « grappe ». Les caractéristiques essentielles de l'économie sociale sont selon ces auteurs: la condition de nécessité et la condition de « communauté de destin ».

Selon ces auteurs en effet l'économie sociale est « fille de la nécessité ». Elle naîtrait de la conjugaison de besoins pressants non satisfaits et de l'inexistence d'alternatives en vertu des moyens disponibles. La seconde condition relative à la « communauté de destin » traduit l'enracinement de l'économie sociale dans une dynamique collective qui suppose la cohésion sociale. Selon certaines études, l'analyse du secteur informel des TIC laisse apparaître les caractéristiques propres à l'économie sociale. Il ressort de l'analyse en effet la primauté du facteur travail sur le capital à travers l'absence d'accumulation de la plupart des unités d'une part. D'autre part, les raisons de création des unités répondent généralement à une contrainte de survie (chômage oblige...). Sous cet angle, ce secteur s'inscrit dans l'économie sociale dont le cadre opératoire approprié est la théorie de l'économie solidaire. La logique de cette dernière s'oppose en certains points à la logique classique. S'exprimant sur le sujet, Hugon (2001) disait, « ce qui est vertueux dans une logique communautaire (polygamie, solidarité, respects des normes) devient vice dans une logique d'efficacité (népotisme, clientélisme, tribalisme) ». C'est pourquoi la recherche de la compréhension du dynamisme du secteur informel des TIC passe par la prise en compte préalable des structures sociales et des systèmes de valeur dans lesquels évoluent lesdits micros-entreprises.

Au vu de cette analyse, il ne s'agissait pas pour cette recherche d'avoir une orientation vers une formalisation à priori.

1.4 Méthodes d'investigation

L'enquête sur le secteur informel en général et celui des TIC est réputée difficile pour deux raisons: l'une se rapporte à l'absence de données comptables et l'autre à l'absence de base de sondage fiable. C'est pourquoi dans la présente étude ces deux difficultés majeures ont été prises en compte dans la méthodologie. Cette dernière se subdivise en deux phases : une phase de constitution de la base de sondage qui va consister en un recensement des acteurs et la phase d'enquête dont l'échantillon est constitué à partir de la base de sondage.

Le recensement

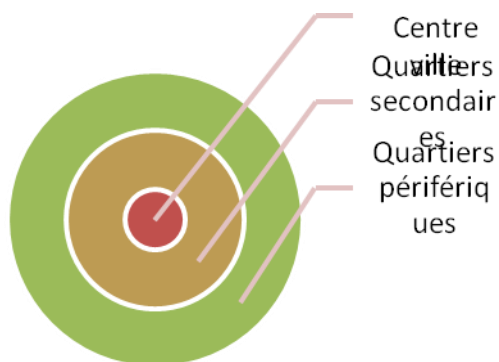
En tenant compte de la répartition géographique des activités, nous avons d'abord procédé à une segmentation des différentes villes concernées par notre étude en nous appuyant sur une carte géographique de chaque ville.

Segmentation de la ville

Les zones de dénombrement dans une ville ont été obtenues par un découpage de la ville en trois segments, tels que donnés par le graphique ci-dessous.

2. Répartition de la ville en segments





Détermination des zones de repérage géographique par segment

Dans chaque segment, muni d'une carte de la ville, l'équipe devrait prendre une portion de 1/10 et recenser dans cette portion (zone de dénombrement) toutes les activités informelles des TIC qui s'y déroulent. Dans chaque zone, de tout segment, un dénombrement exhaustif des activités du secteur informel des TIC a été effectué par repérage géographique.

Zone de dénombrement dans le segment « centre-ville »

Le centre-ville est divisé en cinq (5) zones de dénombrement. Chaque zone de dénombrement représente 2% de l'étendue du segment « centre-ville ».

Les 5 zones de recensement du centre-ville sont ainsi déterminées :

- 2 % de l'étendue du centre-ville en partant du cœur du centre-ville
- 2 % du côté est du segment centre-ville ;
- 2 % du côté ouest du segment centre-ville ;
- 2 % du côté nord du segment centre-ville ;
- 2 % du côté sud du segment centre-ville.

Zones de dénombrement dans le segment quartiers secondaires

Le segment quartiers secondaire sera divisé en quatre (4) zones de dénombrement. Chacune des zones représentant 2,5% de l'étendue du segment.

Les 4 zones de dénombrement du segment quartiers secondaires sont ainsi déterminées :

- 2,5 % du côté est du segment quartiers secondaires ;
- 2,5 % du côté ouest du segment quartiers secondaire ;
- 2,5 % du côté nord du segment quartiers secondaire ;
- 2,5 % du côté sud du segment quartiers secondaire.

Zones de dénombrement dans le segment quartiers périphériques

Le segment quartiers périphériques sera divisé en quatre (4) zones de dénombrement, chacune des zones représentant 2,5% de l'étendue du segment.

Les 4 zones de dénombrement du segment quartiers périphériques sont ainsi déterminées :

- 2,5 % du côté Est du segment quartiers périphériques;
- 2,5 % du côté ouest du segment quartiers périphériques;
- 2,5 % du côté nord du segment quartiers périphériques;
- 2,5 % du côté sud du segment quartiers périphériques.

Ces différents repérages ont été effectués avec les superviseurs du recensement en tenant compte de la densité des activités étant donné les informations générales, mais également les informations récoltées par des repérages physiques. L'objectif étant avant tout que les zones de repérage puissent conduire à saisir des données conformément à la physionomie du segment considéré.

Dépouillement des données

Toutes les informations collectées aussi bien sur l'identité du promoteur, ses contacts et ses activités avec une précision sur l'activité principale ont été notées et saisies par des opérateurs. La base de sondage a été ainsi constituée.

Collecte des données

Échantillonnage

La méthode d'échantillonnage utilise deux procédés complémentaires comme cela avait été préconisé lors de l'atelier méthodologique. En effet pour que l'échantillon soit représentatif, il fallait que les différentes activités soient non seulement représentées, mais également que cette représentation soit conforme aux différents poids dans la base de sondage. Il a donc été utilisé un rapport de proportionnalité pour stratifier les données. Ensuite dans chaque strate, un tirage aléatoire est effectué pour obtenir le nombre d'individus à enquêter, et ce, par ville.

La méthode de détermination de la taille de l'échantillon par rapport aux différentes activités doit se faire en référence aux activités recensées. Cela revient à dire que la représentativité va se mesurer par rapport aux activités et non aux individus.

Total/activité/ville (1) : cette colonne donne le total des recensés par activité et par ville. Appelons ce nombre **R_i (recensés de la ville i)**.

Total/activité (4) : Cette colonne donne le total par activité pour l'ensemble des villes considérées. Elle s'obtient par sommation des R_i, c'est-à-dire **R₁+R₂+R₃+...**

Proportion (2) : Cette colonne donne le poids de chaque ville par rapport à une activité donnée. Elle s'obtient par un rapport de la colonne N°1/N°4, c'est-à-dire par exemple pour la première ville **R₁/R₁+R₂+R₃+...** et cela, pour toutes les activités, soit **P_{ij}** la proportion pour la ville i de l'activité j donnée.

Total (ligne) : Cette ligne nous donne le nombre total d'éléments recensés quelque soit l'activité et cela par ville, soit **B_i** ce nombre. En rapportant ce nombre au total d'élément recensé, on a le poids de chaque ville dans le recensement global. Ce poids permet de calculer la taille de l'échantillon par ville. C'est ainsi qu'on a la ligne **Proportion de l'échantillon par ville**. En multipliant cette proportion par 1000 (qui est la taille théorique) on a la taille par ville, soit **G_i la taille globale pour la ville i**.



Tail éch/activité/Ville (3) : Cette colonne donne enfin le nombre d'individus par activité dans l'échantillon et par ville. La taille par activité est obtenue par le calcul $P_{ij}x_{Gi}$ en faisant varier j , i étant constant pour une ville donnée.

Total échantillon (5) : Cette colonne nous donne le total par activité dans l'échantillon global, c'est-à-dire dans les mille personnes considérées.

Nombre d'individus dans l'échantillon pour l'ensemble

Après avoir eu le nombre théorique d'individus dans l'échantillon global et dans les échantillons par ville et par activité, le choix des acteurs se fait cette fois-ci de façon aléatoire. On doit toute fois prendre la précaution de sorte que dans une activité donnée, tous les individus aient la même chance de faire partie du tirage.

Collecte de données relatives aux revenus

Pour les données relatives aux chiffres d'affaires et les charges d'exploitations, nous avons procédé par une collecte minutieuse de l'information en prenant soin de détailler tous les éléments de charges afin qu'aucune information ne se perde. Cette méthode a également été complétée par la recherche d'informations de sources différentes.

Les données sur compte d'exploitation

Ces données sont indiquées dans l'annexe du présent document en complément au questionnaire : questionnaire compte d'exploitation. Ce questionnaire brasse toutes les informations susceptibles d'apporter une précision dans la construction du compte d'exploitation des différents acteurs. C'est ainsi qu'avec les informations collectées, on a pu saisir un ordre de grandeur pour les charges supportées par les différents acteurs.

Données relatives au chiffre d'affaires

Comme dans le cas précédent nous avons pris soin de détailler tous les éléments susceptibles de figurer en produits. Il s'agit entre autres des produits fabriqués (rares), des produits transformés, et des produits vendus en l'état. Au niveau des services, nous avons également procédé à une énumération de la plupart des services.

Enquêtes qualitatives

Pour les enquêtes qualitatives, la taille de l'échantillon avait été fixée à 50 individus repartis entre les acteurs (informateurs clés) du secteur informel des TIC, voire annexe II.

Méthode de calcul.

Les indicateurs quantitatifs sont essentiellement : le chiffre d'affaires qui correspond dans le cas présent à la valeur de la production, les charges (les charges du personnel) les revenus, la valeur ajoutée, la productivité du travail, ...

1. Chiffre d'affaires : les valeurs collectées sont déjà exprimées en valeurs monétaires. Pour réduire les biais, il a été fait des estimations de proche en proche, autrement dit, les enquêteurs

se sont surtout intéresser aux chiffres d'affaire journalière, hebdomadaires et enfin au chiffre d'affaires mensuel. Il a donc fallu extrapoler ses montants sur l'année

2. Les charges : Les charges ont également été calculées en tenant compte des dépenses journalières et/ou des charges fixe. Nous n'avons toutefois inclus les dépenses de consommation des acteurs. En fait, dans un premier élan on y avait songé, mais par la suite de nombreuses déclarations contradictoires sur ces dépenses nous ont amenés à les exclure,
3. Les revenus ou plus généralement les charges de personnels sont estimés également sur la base des déclarations des responsables des micro-entreprises. Dans des cas où les données semblaient trop aberrantes, il a été procédé à des vérifications au niveau des employés pour circonscrire les données,
4. La valeur ajoutée est la différence entre le chiffre d'affaires et les charges de façon simplifiée,
5. La productivité du travail : elle est égale au rapport valeur ajoutée sur nombre d'heures de travail. Dans le cas présent, c'est le rapport valeur ajoutée mensuel sur nombre d'heures de travail dans le mois.

Faiblesses

Tout travail portant sur le secteur informel est assorti de doutes et toute estimation portant sur des valeurs reste sujette à caution. Dans la présente recherche, nous reconnaissons cette faiblesse et malgré les précautions prises, nos résultats doivent être considérés comme des ordres de grandeur. En effet plusieurs hypothèses ont été faites, qui sont des hypothèses fortes faute d'autres moyens pour arriver aux estimations. Il s'agit entre autres

- que le chiffre d'affaires soit constant et identique quelque soit le mois de l'année, or les activités sont parfois saisonnières. Toutefois dans le cas présent cette saisonnalité devrait être réduite,
- on a plus ou moins fait l'approximation de la valeur ajoutée par le chiffre d'affaires étant donné que les charges ne sont pas très importantes

Conclusion

La méthode d'échantillonnage que nous avons utilisée ici se base sur les activités et non sur les individus. Pourtant, un même individu peut avoir plusieurs activités. Nous en sommes conscients, même si nous privilégions les activités par rapport aux individus, car nous sommes convaincus que la dynamique économique se définit par rapport aux activités plus que par rapport aux individus. Toutefois, il faut faire en sorte qu'un acteur ne soit interrogé qu'une et une seule fois sur son activité principale, c'est-à-dire l'activité qui lui procure le plus de revenus dans les TIC.



2. CARACTERISATION DES ACTEURS ET DES ACTIVITES

2.1 Caractéristiques des acteurs

Il sera analysé dans ce point les caractéristiques globales des enquêtes selon le sexe, l'âge, le statut matrimonial et la répartition géographique.

Répartition par sexe : une dominance des hommes dans le sous-secteur informel des TIC .

Si au niveau du secteur informel en général les femmes ont approximativement le même poids que les hommes (47,3% dans l'enquête 123), dans le domaine de l'informel TIC, ce pourcentage semble plus faible. Au Burkina Faso, elles occupent 14% contre 86% des hommes. On observe la même tendance au Sénégal avec 13,29% de femmes. En revanche, au Cameroun, les femmes dans l'informel sont de l'ordre de 37% contre 63% d'hommes.

Comme on le verra plus loin, les femmes sont plus concentrées dans le secteur des télécommunications où elles occupent les fonctions de vendeurs de crédits téléphoniques (box au Cameroun) et de gérantes de télécentres, secrétariat public au Burkina comme au Sénégal.

La dominante jeune, une des caractéristiques fortes du secteur informel des TIC

L'âge moyen des promoteurs du secteur informel des TIC se situe dans la tranche d'âge de 25 à 34 ans dans les trois pays concernés par l'étude. On constate néanmoins une tendance jeune au Burkina Faso et au Cameroun où cette frange représente 60% de la population étudiée contre 45,60% au Sénégal.

Une analyse plus fine montre que la population jeune se concentre dans la sphère d'activité des télécommunications et la population plus âgée (au delà de 35 ans) dans la sphère de l'Informatique et de l'audio visuel. (cf rapport de recherche Sénégal TIC INFOR).

Répartition par statut matrimonial

Les promoteurs mariés sont les plus nombreux au Sénégal avec une moyenne de 51,8% . Par contre, au Burkina Faso et au Cameroun, ce sont les promoteurs célibataires qui sont les plus représentatifs avec 62% des hommes célibataires contre 71% de femmes célibataires dans le secteur informel des TIC au Cameroun.

Le SITIC, une forte concentration dans les centres urbains

Il existe une forte concentration des activités du SITIC dans les centres urbains comme l'a révélé la partie méthodologique de notre étude. (). Pour le cas du Sénégal, plus de 60% des promoteurs opèrent dans les centres urbains contre respectivement 12% et 18% en milieu péri urbain et rural. On observe la même physionomie au Cameroun respectivement 58%, 20% et 22% pour le milieu urbain, péri urbain et rural.

Un secteur informel des TIC « intellectuel » et non technicisé

La plupart des analyses montrent que le secteur informel en général est dominé par des personnes illettrées. Le SITIC donne un autre regard.



L'analyse au Burkina Faso montre que 31% des enquêtés ont un niveau d'étude primaire et 31% le secondaire. Seuls 18% n'ont aucun niveau d'instruction.

Au Cameroun, c'est le constat est le suivant: 78% des promoteurs ont le niveau d'instruction supérieur ou égal au niveau secondaire.

La tendance semble être la même au Sénégal puisque 29% ont un niveau de l'enseignement secondaire général.

Paradoxalement, la majorité des promoteurs n'ont pas reçu de formation technique ou professionnelle dans le domaine des TIC. La plupart a donc appris sur le tas. Au Burkina Faso par exemple, 92% des promoteurs qui sont sans instruction interviennent dans les télécommunications et 7.69% dans le domaine de l'informatique et de l'Internet.

L'explication qui peut être donnée au fait que le niveau moyen d'instruction du SITIC est supérieur à la moyenne du secteur informel en général est la suivante : la spécificité technique d'un certain nombre d'activités du SITIC fait que l'exercice requiert de la part des acteurs la possession d'une haute technicité qui ne peut pas être acquise à travers le mécanisme de l'apprentissage sur le tas : seule une formation formelle de très haut niveau peut permettre une telle acquisition de compétence.

2.2 Les caractéristiques des activités du sous-secteur informel des TIC

Les activités du secteur informel des TIC

Les activités peuvent être classées aussi bien dans les télécommunications, dans l'audiovisuel et l'informatique. Ces trois groupes d'activités regroupent une multitude de sous-groupes d'activités comme le montre le tableau ci-dessous.

Les télécommunications

- Répartition des activités du secteur informel des TIC dans le secteur des télécommunications

Domaines	Activités
Télécommunication	Télécentre
	Cyber-café
	maintenance, Flashage et décodage téléphone portable
	Recharge batterie de téléphone portable
	Vendeur de crédits de communication
	Vente de téléphone portable
	Vente accessoires de téléphones portables

Source : Yam Pukri , 2009, *Dynamiques et rôle économique et social du secteur informel des TIC au Burkina Faso, au Cameroun et au Sénégal, éléments méthodologiques pour une recherche sur la question, Yam Pukri, Burkina Faso*

Il ressort des données une domination des activités liées aux télécommunications qui occupent 85% au Burkina Faso, 68% au Cameroun et 75% au Sénégal. Les activités sont marquées par une représentation importante des vendeurs de crédits de recharge (près de la moitié des activités au Burkina Faso). Cette domination des télécommunications dans l'informel des TIC est sans doute due à la domination des télécommunications dans le formel des TIC. En effet, les télécommunications sont la composante des TIC qui a connu le plus fort taux d'expansion dans les pays africains au cours de ces dernières années.

L'activité de vente de cartes de recharge est beaucoup développée surtout au Burkina Faso. Généralement constitué de trois catégories d'acteurs, le circuit de la vente de carte de recharge est organisé de façon pyramidale. Un grossiste qui noue un contact direct avec l'opérateur concerné pour se procurer les cartes de recharges. Ce dernier (grossiste) doit s'acquitter généralement d'une caution qui varie de 2 millions à 3 millions (3050 euros à 4574 euros) selon les opérateurs. Ce dernier dispose d'une marge de 8 à 10% qu'il se doit de partager avec les différents intervenants dans sa chaîne de distribution. De façon classique, il dispose de demi-grossistes qui eux-mêmes ont des détaillants (des jeunes gens qui vendent dans la rue ou à des endroits précis ou de toute personne voulant vendre à l'unité pourvu qu'il s'établisse une relation de confiance entre ces derniers et le demi-grossiste). Le grossiste garde au passage de 1,5 à 2% de la marge, ensuite le demi-grossiste de 1 à 1,5% de la marge et enfin les détaillants de 6 à 7% de marge sur chaque carte vendue.

Les télécentres ne sont pas en reste dans les télécommunications au vu de leur représentativité même si leur nombre connaît une baisse vertigineuse. De plus en plus, cette activité survit aussi grâce à la vente des cartes de recharge, qui n'est certes pas son activité principale, mais dont les bénéficiaires sont parfois au même niveau que ceux de l'activité principale. Cette baisse de leur recette serait due à l'apparition du téléphone portable et surtout aux possibilités de transferts d'unités qui permettent aujourd'hui d'acheter même pour 100 FCFA de crédit. En plus de cela, les opérateurs de téléphonie se basent sur des « effets club » qui consistent à taxer fortement les appels interrégion tout en favorisant les appels intrarégion.

Aussi, de plus en plus, la vente de téléphones portables, neufs et surtout d'occasion (de seconde main) est également assez bien représentée. À des prix généralement abordables, moins de 5000 FCFA parfois, ces combinés viennent la plupart du temps de l'Europe et sont souvent appréciés des consommateurs qui les trouvent plus résistants que les téléphones neufs venant d'Asie, notamment de Taïwan et Dubaï. Arrimées aux marchés d'occasion des téléphones portables dont les appareils ont souvent besoin d'être décodés (débloqués, tropicalisés selon un réparateur), les activités de réparation permettent de résoudre les pannes liées généralement aux « chutes du téléphone », à l'humidité, etc. Parfois, elle permet de récupérer des portables de cousins ou de parents en ville qui ne voudraient plus d'un portable pour des raisons diverses (obsolescence, panne, etc.). Ces combinés auraient été abandonnés sans ces acteurs. Et comme les coûts de réparation sont assez faibles, d'un à 10 euros selon la panne, mais surtout selon le standing du téléphone, "tout le monde" peut avoir un portable: il suffit d'avoir un parent en ville qui pour des raisons données veuille changer son téléphone... Sur cet angle, le secteur de la réparation des téléphones portable a encore de beaux jours devant lui. En effet, la baisse des prix des téléphones, notamment ceux venant d'Asie qui coûtent entre 15 et 25 euros, aurait pu mettre cette activité en difficulté si les coûts de réparation étaient concurrents aux prix des téléphones. Ce qui n'est pas le cas et en plus, le marché d'occasion est un secteur de plus en plus apprécié même par les couches moyennes.

Les cybercafés représentent 0,76% des activités. Ils constituent les services d'accès public à internet. Ces activités sont de plus en plus en difficultés avec la baisse des coûts de connexion (autour de 0,30 à 0,40 euro l'heure de connexion) due à la concurrence interne. Les premiers acteurs qui se sont installés ont pu rentabiliser leurs investissements, mais aujourd'hui, il existe très peu de nouveaux investissements surtout de renouvellement du matériel informatique. En plus, les nouveaux acteurs qui s'installent hésitent à investir dans des ordinateurs performants de peur de ne pouvoir les rentabiliser. Cet état de fait induit un cercle vicieux: les coûts de connexion assez bas découragent les investissements dans des ordinateurs de bonne qualité entraînant ainsi une connexion plus lente à cause de la faible puissance des processeurs, ce qui décourage les internautes, réduisant par là même le taux de fréquentation et les recettes: une fermeture assurée...

Les métiers en déperdition dans le domaine des télécommunications

En ce qui concerne les activités de production de biens télécoms, l'essentiel se concentre dans le montage et la fabrication artisanale d'antennes de téléviseurs. Avec des bouts de fer et souvent de longs bâtons, de tubes fluorescents usagés, de grillages et des tôles en fer, certains acteurs de l'informel se sont spécialisés dans ce métier. Il existe généralement deux types d'antennes, les antennes servant à capter les chaînes locales en VHF et les antennes servant à capter les chaînes fonctionnant sur satellite. L'utilisation de satellites plus puissants et donc nécessitant des récepteurs plus petits a entraîné une érosion du marché de ce type d'antennes. Le rayon des antennes locales qui pouvaient atteindre 2 mètres n'est presque plus utilisé, les antennes modernes, moins coûteuses et donc le rayon n'excédant pas un mètre de diamètre sont de plus en plus utilisées.

Il en est de même des antennes VHF qui sont seulement utilisées dans les zones rurales et reculées parce que le centre d'émission est très distant.

On peut donc dire que ce métier est appelé à disparaître avec l'évolution de la technologie qui utilise de plus en plus des éléments miniaturisés pour les systèmes de réception satellitaire et terrestre.

Secteur de l'audiovisuel

- Répartition des activités du secteur informel des TIC dans le secteur de l'Audiovisuel

Domaines	Activités
Audiovisuel	Réparation d'appareils audio et télévisuels
	Vente appareil téléviseur, DVD, VCD et d'équipement audiovisuel
	Gravage, location, vente CD, DVD, VCD
	Photographie et reportage
	Vidéo club
	Distributeur de programmes télé

Source : Yam Pukri , 2009, *Dynamiques et rôle économique et social du secteur informel des TIC au Burkina Faso, au Cameroun et au Sénégal, éléments méthodologiques pour une recherche sur la question, Yam Pukri, Burkina Faso*

Ce secteur représente 8% des activités répertoriées au Burkina Faso contre 12% au Cameroun et 9% au Sénégal. Dans ce secteur, les activités les plus en vue sont la vente d'appareils, ensuite viennent les activités de téléchargement, vente et location des CD, DVD, VCD. Cette activité s'apparente un peu à un piratage, car les téléchargements se font généralement sans autorisation. Cependant, les activités et même la vente de DVD et VCD se mènent au vu et au su de tous. On rencontre parfois des films burkinabés à moins de 2 euros alors qu'ils devraient coûter en moyenne 15 euros.

Le secteur de la photographie est à l'audiovisuel ce que le télécentre est au secteur des télécommunications. En effet, l'apparition des téléphones portables à multiples usages : pour des photos, filmer des événements, etc., le secteur est en perte de vitesse. Ensuite les appareils électroniques participent également à accentuer les difficultés de ce secteur. De plus en plus, les acteurs qui disposent de réseaux bien établis continuent de garder leurs clients pour des événements majeurs tels que les mariages, les baptêmes, ... Jadis, les jours de fête mobilisaient les "professionnels" de la photographie parce que chacun voulait immortaliser non seulement l'événement, mais surtout garder un souvenir lié aux vêtements qu'on s'était offerts ou qu'on avait offert à ses proches. Aujourd'hui ce souci



est toujours de mise, mais on ne fait plus appel à un photographe: on le fait soi même ou on le fait faire par un ami.

Les activités de réparation dans ce secteur auraient pu être liées à la réparation dans le secteur des télécommunications. En effet, contrairement à ce qu'on pourrait croire, ce sont la plupart du temps des réparateurs d'appareils audio et téléviseurs qui sont devenus les réparateurs de téléphones ou encore les acteurs de la maintenance informatique. Il existe curieusement certains réparateurs qui n'ont suivi aucune formation...

Secteur de l'informatique

- Caractéristique du secteur de l'informatique

Domaine	Activités
Informatique	Vente d'ordinateurs
	Câblage et configuration de réseaux
	Réparation d'ordinateurs
	Bureautique (secrétariat public)
	Service-conseil
	Vente d'accessoires informatiques
	Vente de logiciel et conception de site web

Source : Yam Pukri , 2009, *Dynamiques et rôle économique et social du secteur informel des TIC au Burkina Faso, au Cameroun et au Sénégal, éléments méthodologiques pour une recherche sur la question*, Yam Pukri, Burkina Faso

Le domaine de l'informatique est le moins représenté des trois sous-secteurs au Burkina Faso (7%). Au Cameroun et au Sénégal par contre, ce domaine vient avant celui de l'audiovisuel numérique soit respectivement 20% et 15% des activités TIC informel dans ces pays.

Dans ce secteur les secrétariats publics occupent une place de choix. Généralement aménagés dans des locaux fixes et électrifiés, avec au moins un ordinateur et/ou une photocopieuse, aux abords des zones de concentration d'activités ou d'établissements scolaires ou universitaires, les secrétariats publics offrent des services de saisies de manuscrits, de photocopie, d'impression, etc. Ils participent à résoudre l'absence de connaissances en matière d'utilisation de l'ordinateur dans un environnement où "même les devis doivent être saisis pour qu'on vous prenne au sérieux" selon un interlocuteur.

Une autre activité qui mérite qu'on s'y attarde est celle relevant de la vente de logiciel/proiciel et la conception de site web. Elle est l'œuvre d'étudiants ou d'élèves informaticiens au chômage ou en cours de formation, ou encore d'actifs employés dans l'administration publique ou le secteur privé et qui continue de mener des activités parallèles à leur propre compte.

Les gestionnaires des cybercafés participent également à la vente de progiciel/logiciel proposé soit par des maisons locales soit par des maisons étrangères.



3.1 Dynamique du secteur informel

Cette section examine la dynamique du secteur informel des TIC. Cela passe par l'analyse d'un certain nombre de caractéristiques. Il s'agit essentiellement des relations des acteurs avec l'environnement interne et externe, l'évolution du nombre des acteurs, la perception des acteurs sur les caractéristiques de leurs activités (chiffres d'affaires, marge bénéficiaire, clientèle, concurrence) et sur l'avenir du secteur.

Relation avec l'environnement (interne et externe)

Les relations avec l'environnement peuvent s'analyser à deux niveaux : d'une part entre les acteurs du secteur informel eux-mêmes et leurs clients et fournisseurs et d'autre part entre acteurs du secteur informel et acteurs du formel.

Tout d'abord, il faut préciser que les clients sont en majorité des ménages, 65% au Sénégal, 94% au Cameroun et 91% au Burkina Faso. Contrairement aux deux autres pays, le Sénégal *présente une spécificité à ce niveau, car la proportion des clients du secteur public ou para public n'est pas négligeable, 23,54%. Cela montre déjà qu'il y a une interconnexion très forte entre les deux secteurs (informel et formel) et dont les rapports se manifestent sous une forme collaborative.

Pour ce qui est des fournisseurs, les sources d'approvisionnement sont largement nationales (90% en moyenne dans les trois pays) et cela est un argument de plus sur le rôle très important que joue ce sous-secteur dans les économies de ces pays, parce qu'il établit un système de collaboration prioritairement orienté vers les fournisseurs locaux. Ces fournisseurs locaux sont dans 40% des cas des grandes et petites entreprises privées commerciales formelles au Burkina Faso. Ce pourcentage est de seulement 22% pour le Sénégal, mais 46% pour le Cameroun.

Le secteur informel des TIC s'approvisionne surtout chez les entreprises formelles à cause des facilités que leur offrent celles-ci. En fait, compte tenu de la petite surface financière dont dispose l'informel TIC, les entreprises privées formelles sont pour eux les meilleures sources d'approvisionnement. Toutefois parmi les fournisseurs, il faut aussi compter le secteur informel qui occupe une proportion non négligeable et cela témoigne d'une forte intensité des affaires intra sectorielles. A titre illustratif, il ressort qu'au Burkina Faso par exemple, 26% des promoteurs ont des fournisseurs provenant eux-mêmes du secteur informel. Ce pourcentage est de 27% pour le Sénégal et 34% pour le Cameroun.

L'analyse des relations à proprement parler montre que ces relations aussi bien entre acteurs du secteur informel qu'avec les autres acteurs, clients et fournisseurs sont surtout basées sur la confiance qui est une caractéristique essentielle des économies en réseaux. Les mécanismes contractuels et les prises de garanties sont assez rares (moins de 10% en moyenne dans les trois pays).

Il s'agit de rappeler ici que la confiance repose toujours sur un support quelconque et que deux éléments d'explications pourraient être postulés ici.

Le premier élément d'explication est que pour l'acteur fournisseur, la confiance ne pose pas de problème a priori, sachant que la perspective (ou la résultante) de ces interactions est l'inscription dans la durée d'un partenariat. Pour le client, toute personne désireuse de bénéficier du service de ce promoteur étant un client, il s'agit de signaler qu'il peut y avoir des différences de traitements entre un

client fidélisé, un client qui vient la première fois... Et le terme client, dans l'environnement local, est réservé justement en général à ceux qui ont une longue relation avec l'entrepreneur.

Le deuxième élément d'explication est que les formes d'interaction sont toujours imprégnées des valeurs des acteurs. Dans ces pays en général, la contractualisation n'est pas très habituelle, elle fait à la limite peur à certains parce qu'elle inscrit dans un univers normatif régulé par la formalisation, les rapports sociaux qui échappent ainsi au monde plus rassurant de la gestion traditionnelle synonyme de compromis, de négociation, de règlement de conflit à l'amiable, et porteur aussi d'une plus grande cordialité.

Secteur informel et secteur formel des TIC : complémentarité ou concurrence ?

Le deuxième niveau d'analyse des relations est relatif aux relations entre acteurs de l'informel et acteurs du formel. À ce niveau, il ressort que ces relations sont à la fois complémentaires et conflictuelles par moment. En effet, selon les promoteurs du formel, bien qu'ils utilisent souvent le canal du secteur informel pour écouler leurs produits, il existe de nombreuses situations où les acteurs du secteur informel constituent une véritable menace à la survie de certaines unités formelles. Pour illustrer ce propos, un promoteur du formel affirmait ceci : *«Le drame c'est que certains utilisent même le nom de notre société pour aller vendre leur matériel. Et souvent les clients reviennent nous voir parce que le matériel qu'ils ont acheté n'est pas de bonne qualité »*

Il faut aussi noter que la nature de la relation varie selon les domaines d'activités, autrement dit dans certains domaines les relations sont uniquement complémentaires et dans d'autres elles sont conflictuelles. À titre illustratif pour ceux qui interviennent par exemple dans le domaine de la fourniture d'accès à l'Internet, ils notent que le secteur informel ne peut pas être leurs concurrents parce qu'ils n'interviennent pas dans ce domaine qui demande de gros investissements (achat de VSAT, de liaison spécialisée). Il y a aussi le fait, que certains acteurs du formel vendent du matériel haut de gamme adressé à une certaine clientèle qui ne fréquente pas le secteur informel. Dans ces deux situations, le secteur informel ne constitue donc pas un concurrent pour le secteur formel. On peut aussi ajouter le cas du secteur des télécommunications où les réseaux de téléphonie mobile entretiennent des relations de partenariat avec les agents du secteur informel des TIC. Ces agents constituent leur réseau de distribution. Étant donné que ces grandes structures formalisées n'ont pas la capacité d'atteindre le consommateur final, le secteur informel est là pour les compléter et leur permettre d'être plus proches de leur client. De l'avis des opérateurs de téléphonie, le secteur informel des TIC constitue un réseau indispensable qui ne doit pas disparaître et doit mieux s'organiser pour être plus efficace. Plus le secteur informel est efficace plus les réseaux de téléphonie accroîtront leur clientèle, car grâce à ce secteur le client est plus proche du produit.

Certains opérateurs interrogés vont jusqu'à dire que l'avenir du secteur informel des TIC est étroitement lié à l'avenir des sociétés de téléphonie mobile et que tant que ces dernières évolueront le secteur informel des TIC évoluera. Il y aura donc toujours de l'activité pour les agents du secteur informel des TIC.

Par contre, certains promoteurs du secteur formel qui sont dans la vente d'équipement, de portable et d'accessoire informatiques pensent que le secteur informel constitue un concurrent de taille.

Perception des acteurs sur les caractéristiques des activités (évolution des acteurs, concurrence, évolution des activités, etc.)

L'appréhension de la dynamique du secteur passe par l'analyse de l'évolution d'un certain nombre d'indicateurs. Ces indicateurs sont essentiellement le chiffre d'affaires, la marge bénéficiaire, le nombre de clients, la quantité des inputs, les prix des produits et services et le nombre des entrées. Il s'agit de voir si au cours des douze derniers mois, le promoteur a constaté une évolution de ces indicateurs.

En ce qui concerne l'évolution de la marge bénéficiaire, le pourcentage de promoteurs ayant affirmé avoir constaté une hausse de la marge bénéficiaire au cours des douze derniers mois au Burkina Faso est de seulement 25% contre 34% au Sénégal et 48% au Cameroun. Les autres promoteurs estimant que leur marge bénéficiaire est restée stable et dans certains cas le bénéfice a même baissé.

Pour ce qui est du chiffre d'affaires, ce pourcentage est de 22% pour le Burkina Faso, 30% pour le Sénégal et 45% pour le Cameroun. Quant à la hausse de la quantité des inputs, 25% estiment avoir constaté une hausse au Burkina Faso, 31% au Sénégal et 37% au Cameroun. Cette tendance est la même pour ce qui est de l'évolution de la clientèle (30% en moyenne des acteurs dans les trois pays) et pour l'évolution des prix des produits et services. Toutefois au niveau de l'évolution des prix seulement 15% en moyenne des acteurs ont constaté une évolution de leurs prix.

Le constat est que d'une manière générale le secteur semble plus dynamique au Cameroun et au Sénégal qu'au Burkina Faso du point de vue des enquêtés. Toutefois, une partie des écarts entre les pays peut être imputée au fait que les chiffres sont calculés sur la base des perceptions des acteurs.

Quant aux facteurs explicatifs de ces dynamiques, ces facteurs varient souvent d'un pays à un autre. Mais d'une manière générale, il ressort par exemple que pour ce qui est de la dynamique du chiffre d'affaires, du point de vue de la majorité des promoteurs, que c'est la forte concurrence et le faible pouvoir d'achat des consommateurs qui sont à l'origine du mouvement de leur chiffre d'affaires et cela dans les trois pays de la zone d'étude. Une analyse plus poussée montre que le mouvement du chiffre d'affaires est fortement lié à la zone géographique. En effet, le chiffre d'affaires paraît plus volatile en milieu rural qu'en milieu urbain. Cependant, au Cameroun, l'évolution de la marge bénéficiaire et de la clientèle semble significativement liée au domaine d'activité. Le sous-secteur des télécommunications est le secteur où les gens ont le plus observé un accroissement. Par contre, au Burkina Faso et au Sénégal, une telle liaison n'est pas statistiquement significative, toutefois le croisement montre que le sous-secteur des télécommunications vient quand même en tête suivi du sous-secteur de l'informatique.

Cette suprématie du sous-secteur informel des télécommunications sur les autres sous-secteurs est due à la dynamique globale du secteur des télécommunications qui est le sous-secteur qui a connu l'essor le plus important dans les économies africaines comme cela a été illustré plus haut.

Le faible pourcentage du nombre de promoteurs ayant constaté une hausse des prix des produits et services s'explique en partie par la nature des TIC de façon générale. Les prix de ces technologies ont une tendance à la baisse même dans le secteur formel. L'illustration la plus frappante porte sur les prix des produits comme les téléphones portables et les ordinateurs.

Marché et concurrence

La concurrence entre les acteurs est surtout un facteur qui peut expliquer la dynamique du secteur. Il s'agit dans cette section d'analyser d'une part l'origine de la concurrence et d'autre part les stratégies adoptées par les acteurs pour faire face à une telle concurrence.

- Le marché de la concurrence dans le secteur des TIC

	Burkina	Cameroun	Sénégal
Marché interne TIC Informel	92%	88%	86%
Marché interne TIC formel	7%	7%	6%
Marché externe	1%	5%	8%

Source: établi à partir des enquêtes sur le secteur informel des TIC au Burkina, Cameroun et Sénégal, projet TIC INFOR AFRIQ, financement CRDI, Yam Pukri, 2010 Burkina Faso

Le tableau montre que la concurrence est surtout interne au secteur informel des TIC et cela confirme l'hypothèse de la primauté de la complémentarité sur la concurrence dans l'analyse des relations entre promoteurs informels et formels.

Les acteurs vont donc adopter des stratégies pour faire face à cette concurrence et ainsi augmenter ou conserver leur part de marché.

De l'enquête, il ressort que la solution la plus préconisée en matière de réponse à la concurrence est la qualité des produits et des services pour ce qui concerne le Burkina et le Sénégal. Cette qualité annoncée renferme aussi bien la rapidité que le caractère raisonnable des prix, et les produits proposés (des consommables qui ne sont pas « chinois » pour certains promoteurs...). Comme illustration, M. D. du Sénégal déclare : « Ma stratégie est la qualité, et les très bons prix car ça fait sa propre publicité. Même tous les nouveaux clients s'adressent à moi en disant « il paraît que c'est toi qui vends des produits originaux, il paraît que tu ne trompes personne... ». Ceci t'encourage davantage, de plus je teste tous mes produits, personne ne m'a amené à la police parce que je lui aurais vendu un produit défectueux, c'est pourquoi, ce n'est pas la peine de faire de la publicité, les gens te feront la publicité eux-mêmes, c'est encore mieux que la publicité de la radio. Si tu vends de la qualité, les gens viendront. La preuve, les gens de l'université [Université Gaston Berger] viennent ici [il en cite beaucoup]. »

À la différence du Burkina Faso et du Sénégal, au Cameroun, la stratégie la plus utilisée est la pratique des prix bas. Pour eux, ce sont les prix bas qui permettent d'avoir et de maintenir sa clientèle. La qualité des produits ou des services viennent ensuite. La presque totalité des clients du secteur informel des TIC étant constituée de ménages, la souplesse dans le paiement des prestations est une politique adoptée par les promoteurs pour capter des clients.

Du point de vue de ces acteurs, le pouvoir d'achat des Camerounais étant bas, le prix est le principal facteur conditionnant leurs achats. Les femmes comme les hommes promoteurs se comportent de la même façon quant à la stratégie d'occupation du marché.

On constate, par ailleurs, qu'il y a un point de vue convergent des acteurs de l'informel qui ont une exposition bien visible, fixe, et qui paye des impôts et la patente, quant à leurs positions sur la « concurrence déloyale » des « ambulants ».

L'Etat qui « ne fait aucun effort » par exemple pour empêcher que les cartes soient vendues dans la rue, comme cela est arrivé l'autre jour à un blanc qui a acheté une carte déjà utilisée, le rapporte un enquêté au Sénégal, serait un des deux grands responsables. L'autre grand responsable serait les opérateurs, principalement la SONATEL qui serait coupable, qui ne verrait que son profit en vendant à n'importe qui. Selon ces promoteurs ayant un lieu fixe et payant certains impôts et taxes, « le soutien dont le secteur a besoin, c'est d'être réglementé, empêcher que des cartes soient vendues dans la rue, car selon

eux, les ambulants font une concurrence déloyale, ils ne payent pas de location, ils ne payent aucune taxe, ils fuient même la patente.»

Une autre solution préconisée face à la concurrence est la « diversification » de l'offre qui apparaît comme une tendance assez généralement observée, à deux niveaux au moins. Il est très rare de voir un promoteur des TIC dans l'informel se contenter de proposer seulement un type de produit. Le premier niveau de diversification est interne et concerne l'élargissement de l'offre de services à l'intérieur des TIC, à l'instar des vendeurs d'appareils téléphone qui proposent aussi des cartes mémoire, des appareils de photo numérique, etc. Le deuxième niveau est relatif à un élargissement vers des produits qui sortent du cadre des TIC, comme la vente concomitante de tissus, de produits de papeterie ou autres, à côté des produits TIC.

Cette diversification, à notre sens, peut se poser aussi bien comme une réponse à la concurrence en tant que telle, que comme un signe de la montée de l'échelle d'activité du promoteur qui atteint ainsi un niveau supérieur de son activité dont il repousse les limites, au-delà même de la concurrence en soi.

Une autre stratégie pour faire face à la forte concurrence est le recours à la publicité. Le principal canal publicitaire est l'usage des panneaux publicitaires.

Toutefois, l'appréciation de la concurrence en fonction du domaine d'activité montre des résultats différents selon les pays. En effet, pendant qu'au Cameroun c'est le sous-secteur de l'audiovisuel numérique qui est le sous-secteur où la forte concurrence est le plus ressentie, au Burkina c'est le domaine informatique et au Sénégal c'est celui des télécommunications.

3.2 Potentiel socio-économique

L'appréciation des performances économiques et sociales du secteur informel des TIC passe par l'analyse de son potentiel de création d'emplois, son potentiel de création de richesse et sa contribution au produit intérieur brut

Caractéristiques des emplois dans le secteur informel des TIC

Les caractéristiques de l'emploi dans les différents pays sont plus ou moins semblables : une dominance de l'auto emploi avec une taille moyenne de moins de 2 personnes par unité de production, une disparité aussi bien des revenus que de la représentativité des acteurs suivant le sexe.

En effet, il existe des disparités entre la représentativité des femmes et des hommes quelque soit le pays considéré. Ainsi, remarque-t-on que dans tous les pays, il y a plus d'hommes que de femmes dans le secteur informel TIC avec des différences plus ou moins grandes. Le Sénégal et le Burkina Faso sont en tête avec respectivement 83,09% et 71% d'hommes contre seulement 54% au Cameroun. Ce constat fait du sous-secteur informel des TIC un secteur informel spécifiquement masculin.

Cela s'expliquerait plus par la nature des activités dans le domaine des TIC. En effet dans le secteur informel en général, les femmes exercent des activités qui s'apparentent aux activités domestiques (quand elles sont responsables de l'activité) telles que la restauration, la vente de boisson alcoolisée ou non, la vente de bois de chauffe, etc. Quand elles sont employées, elles servent comme vendeuses, lorsque l'activité est suffisamment développée et/ou nécessite la présence d'une personne au moins de façon permanente. C'est ce qui explique sans doute la forte représentativité des femmes au niveau des télécommunications, notamment dans les télécentres. Par ailleurs, la bonne présence des femmes dans le

SITIC au Cameroun confirme cette situation. En effet dans ce pays, les activités sont surtout concentrées autour des call-box, activités qui sont similaires aux télécentres.

Au-delà de ce constat, la question de la stabilité et de la gestion des salariés dans ce sous-secteur est une question de grand intérêt.

En effet, on remarque que dans les différents pays, on a une complémentarité entre d'une part les salariés permanents et les salariés intermittents, et d'autre part un mode de paiement des salaires qui évolue selon que l'employé est bénévole, salarié, ou payé à la tâche en nature ou en numéraire. On constate qu'au Burkina Faso, 41% des employés perçoivent un salaire fixe contre 21% qui n'en perçoivent pas. Au Cameroun ces mêmes caractéristiques sont constatées avec des différences importantes toutefois, 51% de salaires fixe alors qu'au Sénégal cette proportion est de 49% approximativement.

En outre, il existe des disparités aussi bien entre les pays en termes de rémunération que dans chaque pays selon le sexe de l'employé. Au Sénégal, le revenu moyen est de 69 866 FCFA alors qu'il est respectivement de 39 665 et 22 067 FCFA au Cameroun et au Burkina Faso respectivement. Ces rémunérations indiquent qu'en moyenne, les salariés du sous-secteur informel des TIC ont une rémunération supérieure au SMIG en dehors du cas du Burkina Faso où le SMIG est de 30 000 FCFA. Par ailleurs, il ressort des résultats que les hommes sont mieux traités que les femmes. Cette injustice est plus accentuée au Burkina Faso où les femmes ont une rémunération moyenne de 13 840 F CFA qui équivaut à moins de la moitié (28 045 FCFA) de celle de leurs collègues de sexe masculin. Au Cameroun, avec des degrés différents, ce constat est également de mise avec une rémunération moyenne de 43850 FCFA pour les hommes contre une rémunération moyenne de 33 420 FCFA pour les femmes du sous-secteur.

Même si les conditions de travail sont précaires pour le cas du Burkina Faso, il faut néanmoins reconnaître que le secteur informel des TIC contribue fortement à la réduction du chômage dans ces pays. Ce point de vue est d'ailleurs corroboré par les responsables politiques selon qui, « *le secteur informel est un secteur qui permet à l'état de juguler un tant soit peu le problème de l'emploi dans notre pays. Grâce à ce secteur de nombreuses personnes arrivent à s'auto employer et même à créer des emplois pour d'autres personnes. C'est un secteur formateur, car contribue grandement à la formation professionnelle même s'il n'est pas reconnu par un diplôme, du fait que les acteurs apprennent comme apprentis et à la longue arrivent aussi à créer leur entreprise.* », Rapport de Recherche Burkina Faso 2010.

Création de richesse du secteur informel des TIC : Chiffre d'affaires, valeur ajoutée et productivité du travail

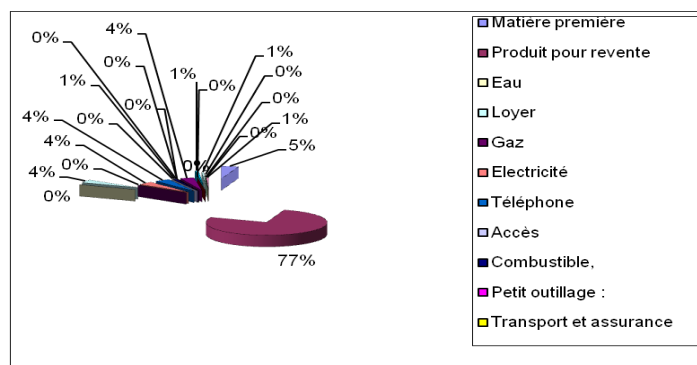
Le potentiel de production (chiffre d'affaires global) de notre échantillon (1000 acteurs) est de 4 094 904 000 pour le cas du Burkina Faso et de 6 989 760 000 FCFA pour le cas du Cameroun. Nous n'avons pas fait d'extrapolation dans la mesure où la clé de sondage n'est pas connue pour les autres pays.

Par ailleurs, les statistiques montrent que le chiffre d'affaires moyen mensuel varie de 341 242 FCFA (Burkina Faso) à 582 480 FCFA (Cameroun). Ce chiffre d'affaires est essentiellement composé des produits à commercialiser, 87% pour le cas du Burkina Faso contre 53% pour le Cameroun.

En déduisant du chiffre d'affaires, la valeur des charges de consommation intermédiaire (matières premières, produits pour revente, loyer, eau, gaz, électricité, téléphone, accès internet, combustible, carburant, éclairage, petit outillage, transport, assurance, entretien et maintenance, etc), l'on calcule ainsi la valeur ajoutée. Cette valeur ajoutée diffère selon les pays. Du Burkina Faso au Cameroun, le rapport de proportionnalité est de plus de deux, soit 199 970 FCFA contre 221 969 FCFA. Toutefois, cette

valeur ajoutée n'a pas de signification particulière dans la mesure où les produits vendus sont surtout vendus en l'état sans modification. Le terme approprié serait donc bénéfice financier car pour ce qui concerne les produits, ils sont quasi inexistant.

4. Éléments de charges : cas du Burkina Faso



Secteur informel et impôts

Réputé havre de fraude fiscale, le secteur informel a fait l'objet de beaucoup d'analyses sous cet angle. De SOTO est celui qui en 1987 va soutenir que le secteur informel est la conséquence de la pression fiscale. En d'autres termes, ce serait pour fuir cette pression fiscale que les acteurs se réfugient dans le secteur informel pour ne pas avoir à payer les impôts.

Aujourd'hui beaucoup de pays ont procédé à des réformes fiscales pour l'adapter dans une certaine mesure aux besoins de l'environnement. C'est ainsi qu'au Burkina Faso la contribution du secteur informel est née il y a près d'une décennie. Aujourd'hui, un numéro IFU (numéro d'identification unique) propre au secteur informel est également créé. Ces différentes réformes fiscales dans les différents pays ont amené les différents Etats à accroître le taux de paiement des taxes. Il ressort néanmoins dans notre enquête que les impôts représentent moins de 2% des charges d'exploitation au Burkina Faso et au Cameroun, alors qu'au Sénégal les impôts représentent 8,3%.

Avec l'entrée en vigueur des TEC, les différents pays de l'UEMOA sont confrontés à une baisse des droits de porte. Ainsi, ils sont tenus d'accroître les fiscalités intérieures, donc l'assiette fiscale. Sur cet angle, le secteur informel en général et celui des TIC peuvent constituer une solution pourvue que les acteurs du secteur ne subissent pas de plein fouet les effets de cette modification de l'environnement fiscal. En fait au lieu d'une répression fiscale, il faudrait plutôt créer des éléments d'incitation qui donneraient une vision d'existence d'une contrepartie aux impôts et taxes payés.

Productivité

La productivité du travail est la production par unité de temps ouvré. Elle se calcule par le rapport valeur ajoutée (ici bénéfice financier) sur temps de travail. Le temps de travail dans le secteur informel des TIC est supérieur au temps de travail dans le secteur formel. En effet, l'acteur du sous-secteur informel des TIC Burkinabè travaille 15 heures en moyenne par jour alors que son homologue dans le formel ne travaille que 8 heures. Cette situation est également la même au Sénégal et au Cameroun où les acteurs du sous-secteur informel travaillent en moyenne 13 heures par jour dans les deux pays.

Cette productivité du travail est ainsi de 340 FCFA pour le Burkina Faso et de 765 FCFA pour une heure de travail au Cameroun, soit plus de 2 fois la productivité du travail du Burkina Faso. Ces disparités

s'expliqueraient par le potentiel économique du pays concerné, mais également par le niveau d'instruction.

- La productivité du SITIC dans les pays étudiés

	Burkina Faso		Cameroun		Sénégal	
	Mensuel	Journalier	Mensuel	Journalier	Mensuel	Journalier
Nombre Heures de travail (heures)	326,00	14,82	284,00	12,91	290,00	13,18
Valeur ajoutée ou Bénéfice financier	109970		221969			
Productivité du travail (FCFA)	340		765,41		NP	

Source: établi à partir des enquêtes sur le secteur informel des TIC au Burkina, Cameroun et Sénégal, projet TIC INFOR AFRIQ, financement CRDI, Yam Pukri, 2010 Burkina Faso

Comparativement au SMG, la productivité du secteur informel est plus élevée, 335 FCFA contre 170 FCFA pour le cas du Burkina Faso. Toutefois, cette productivité basée sur la moyenne arithmétique n'est pas un bon indicateur, car cette dernière ne rend pas compte des disparités que cache le secteur informel.

4.1.1.1 Secteur informel des TIC et les disparités de potentiel

Le secteur informel se caractérise par des disparités assez importantes sur le potentiel de production, ce qui induit nécessairement des disparités au niveau de la distribution des revenus. Cette disparité rend l'analyse basée sur la moyenne peu significative, ce qui à nous conduit à considérer d'autres indicateurs comme les quantiles.

À titre d'exemple, l'analyse du cas du Burkina Faso montre que la moitié des acteurs réalisent un chiffre d'affaires d'au plus 147 635 FCFA, alors que la moyenne de cet indicateur est de 341 242 FCFA. Par ailleurs, les 20% des acteurs ayant le chiffre d'affaires le plus bas réalisent un montant maximum de 9080 FCFA, alors que les quintiles supérieurs sont de 500 000 FCFA. Autrement dit, les 20% des chiffres d'affaires les plus élevés sont au minimum de 500 000 FCFA.

L'étendue de l'intervalle inter-quintile (500 000-9080) montre la forte dispersion des acteurs en termes de chiffre d'affaires. Cela se traduit également par une médiane assez problématique 1 672560 FCFA, c'est-à-dire que la somme des chiffres d'affaires inférieurs à ce montant (95% des acteurs) est égale à la somme des chiffres d'affaires supérieurs. En d'autres termes, la somme les chiffres d'affaires des 95% des acteurs possédant les chiffres d'affaires les plus bas est égale à la somme des chiffres d'affaires des 5% des acteurs restants.

Ces fortes disparités traduisent la différence de capital de départ, le niveau d'instruction et également l'échelle des activités. En effet, les données nous montrent qu'aussi bien le chiffre d'affaires que le revenu sont liés positivement au niveau d'instruction. Ce résultat confirme le fait que l'école est un facteur de valorisation des actifs et cela aussi dans le secteur informel en général (enquête 1, 2, 3) que dans le sous-secteur informel des TIC.

Conclusion

L'étude sur le secteur informel des TIC au Burkina Faso, au Cameroun et au Sénégal a permis de comprendre comment le SITIC fonctionne, comment il se développe et quelles sont sa dynamique et sa contribution au développement économique et social.

Si les objectifs de cette étude ont été modestes par prudence, on peut dire que les résultats atteints ont dépassé les espérances et que cela augure de nouvelles pistes de réflexion.

Les hypothèses classiques que l'on avait sur le secteur informel des TIC ont été battues en brèche :

Un univers de l'informel dominé par les hommes et non par les femmes comme il en est d'habitude

Les observations sur le SITIC ont montré que les femmes sont très peu présentes dans le SITIC contrairement au secteur informel général.

Les femmes qui interviennent dans le SITIC sont confinées aux métiers de télécommunications les plus basiques comme le CALL BOX au Cameroun et les télécentres au Burkina Faso et au Sénégal.

Un sous-secteur de l'informel envahi par les intellectuels contrairement au secteur informel en général qui est le lot des « ratés » et des analphabètes.

Cette poussée des personnes instruites dans le SITIC montre bien l'importance du phénomène et le rôle qu'il joue dans le marché de l'emploi. Le SITIC est vu comme une opportunité pour les personnes instruites qui n'hésitent donc pas à y faire carrière et à y tenter leurs chances.

Une formation sur le tas même dans les domaines techniques

La formation sur le tas semble être la règle dans le SITIC. Les promoteurs qui y exercent un quelconque métier ne proviennent pas souvent d'un lycée technique ou d'une école d'ingénieurs, mais elles ont le profil d'enseignement général et pour le reste, ils ont appris à travailler en imitant ou se formant sur le tas.

Ce processus d'apprentissage dans des domaines qui requièrent une connaissance technique paraît atypique en ce sens que ces promoteurs n'ont pas attendu des mois ou des années de théorie avant de passer à l'action.

Nous ne nous sommes pas appesantis sur le fait de savoir si le degré de maîtrise de la technique était optimale, mais, il se dégage un certain rendement positif pour le travail qu'ils font.

Une contribution non négligeable à l'économie nationale

Le SITIC, malgré les difficultés soulignées dans le rapport contribue grandement à l'économie des pays. Il constitue d'une part un appendice des grandes sociétés TIC comme les opérateurs de télécommunications qui se passent donc de la fonction de distribution (ventes de cartes de recharges notamment, vente de puces...) pour se cantonner à la fonction de production.



La flexibilité ou le maître mot du SITIC

La flexibilité du sous-secteur échappe parfois au contrôle du Régulateur et leur complicité avec les sociétés dites formelles lamine la frontière entre le formel et l'informel. On a par exemple remarqué que les nombreuses injonctions des régulateurs pour le contrôle des puces téléphoniques n'ont pas porté leur fruit et on continue de vendre des puces dans la rue. On peut alors se demander qui les approvisionne et pourquoi les laisse-t-on vendre les puces dans la rue librement ? On n'a par exemple jamais entendu dire qu'un opérateur a été condamné parce que ces puces se vendaient sans contrôle.

La femme dans les SITIC, pour une meilleure implication

On pourrait se demander pourquoi les femmes sont en reste dans le SITIC contrairement au métier de l'informel où elles sont les plus dominantes. Plusieurs hypothèses sont avancées la suite des travaux du réseau genre et tic qui a montré que la femme avait un tiers de chance dans le secteur des TIC par rapport aux hommes.

Les hypothèses les plus vraisemblables sont contestables et nous voyons que la situation est différente selon les pays. Au Burkina Faso, la vente des cartes de recharge est dominée par des jeunes garçons, au Cameroun, les Call box sont le business des femmes. Au Sénégal, ce sont dans les télécentres que l'on voit le plus souvent les femmes.

Peut-on dire que c'est parce que la vente des cartes de recharge est plus difficile que les autres activités ou simplement parce que les femmes trouvent que ce n'est pas un métier rémunérateur ? En questionnant certains vendeurs, ils trouvent leur travail fatigant et très risqué, d'où la désertion des femmes. En y réfléchissant bien, ce travail n'est pas plus fatigant et plus dangereux que celui de vendeuse de fruits ambulante, mais une des seules contraintes serait pour le cas du Burkina la barrière financière. Le capital pour vendre des fruits équivaut au prix d'achat d'une seule carte de recharge alors que les jeunes garçons en possèdent parfois une vingtaine. L'accès au capital semble être un handicap pour les activités TIC des femmes dans les télécommunications. Au niveau des télécentres ou des cybercafés, elles sont employées et non-propriétaires ;

En revanche, au Cameroun, les femmes ont pu domestiquer ce secteur de recharges de crédits de télécommunications.

Secteur fragile et volatile ?

Le SITIC est un domaine où la flexibilité et la volatilité sont de rigueur. Il suffit qu'un opérateur de téléphonie ferme ses portes ou que son réseau soit perturbé pour que tous les acteurs dans la sphère en ressentent les effets. C'est ce que nous avons vu au Burkina avec la fermeture temporaire du réseau TELECEL qui a laissé les vendeurs de cartes dans l'embarras, parce que ne pouvant plus écouler leurs stocks.

Au Burkina Faso et au Sénégal, l'opérateur historique avait institué des normes pour l'ouverture des télécentres et dans ces normes, il était institué une certaine distance à respecter entre les télécentres. Ce point n'a pas pu être respecté et on voyait souvent des télécentres de jour au lendemain ouvrir ou fermer selon les opportunités. Les CALL BOX au Cameroun ont montré également que le SITIC est très volatile du moment où le promoteur se déplace avec son entreprise et peut changer de lieux très rapidement selon les situations (traque de Police pour occupation illégale des lieux, manque d'opportunités dans un lieu donné ou attractivité occasionnelle d'un événement qui draine du monde...).



Repenser le secteur informel des TIC en Afrique ? À la recherche d'une nouvelle dénomination pour caractériser le sous-secteur.

La façon dont le SITIC, se déploie, fonctionne et évolue nous amène à nous interroger sur des formes de dénomination pour mieux caractériser le sous-secteur.

Dans la pratique, il se dégage une nouvelle économie qualifiée d'informelle, mais que l'on pourrait assimiler à une forme d'économie émergente comparable au modèle asiatique, mais à une autre échelle et fonctionnant avec d'autres règles. En effet, peut-on continuer à appeler informel un système qui est général et est accepté par tous ?, N'est –il pas mieux de trouver une autre dénomination plus marketing afin de mieux analyser ce sous-secteur et leur donner plus de poids et d'espoirs ?

Quelques recommandations sont formulées ici pour continuer la réflexion sur le sujet et apporter quelques solutions aux promoteurs des SITIC des pays concernés par la recherche ;



Recommandations

Au terme de notre étude, nous pouvons formuler un certain nombre de recommandations pour que le SITIC puisse être un véritable levier de développement dans les pays étudiés et même au-delà. Les recommandations sont déduites de nos analyses, mais également des rapports des ateliers de restitutions tenues au Burkina Faso, au Cameroun et au Sénégal.

Reconnaître l'importance du SITIC

Cette étude a permis de jeter des bases solides pour une exploration du phénomène du SITIC ; nous pensons, au vu de leur grande contribution à l'économie que les autorités gouvernementales devraient mettre une ligne particulière dans les statistiques sur le plan de la nomenclature afin de mieux cerner le SITIC. Il en sera de même pour les services des impôts qui n'ont pas de lignes particulières pour le SITIC et le mélangent à d'autres volets. Lors des différentes restitutions de l'étude, certaines institutions étatiques ont même trouvé que c'était nécessaire et dans les statistiques de la banque mondiale, on donne des chiffres en émettant toujours des réserves pour la non-prise en compte du secteur informel des TIC. La reconnaissance empirique et technique du SITIC est un préalable à toute action orientée vers ce sous-secteur.

Prendre en compte les acteurs du SITIC dans les projets et programmes TIC des pays.

La non-reconnaissance des SITIC fait qu'il n'est pas pris en compte dans les projets et programmes TIC. Les autorités de régulation, dans le cadre du fonds de service universel devraient insérer l'appui du SITIC au rang de ses priorités d'intervention.

Vers une reconnaissance et une labellisation des capacités pour plus de performances

Les acteurs du SITIC se forment principalement sur le tas comme nous l'avons vu dans cette étude. Peut-on reconnaître ou formaliser les compétences d'une personne qui est autodidacte ou comment vérifier intrinsèquement la somme de connaissances que l'individu a dans un domaine particulier ? Cette question est actuellement brûlante parce qu'elle remet en cause le processus de formation et d'acquisition de connaissances dans un schéma classique. On ne peut demander aux acteurs du SITIC de faire un concours classique pour cela et on devrait avoir de nouvelles méthodes pour vérifier à quelle échelle se situe telle ou telle personne dans l'arbre de connaissances d'une discipline donnée. Cette approche peut permettre de renforcer les compétences manquantes d'une personne pour la rendre plus performante dans son domaine.

Elle relance également la mise en place de certificats techniques dans des domaines très ciblés comme on le constate dans les pays anglophones. Chaque acteur peut donc solliciter une formation très spécifique de quelques jours à quelques semaines pour être plus efficace dans son domaine au lieu de se réinscrire dans un cycle classique qui lui prendra des années et ne lui permettra pas de continuer à exercer dans son métier, principale source de ses éléments de survie.

Références bibliographiques

Bayala Serge, Kaboré Moïse, 2009, Etat des lieux du secteur des TIC au Burkina Faso, Recherches sur les dynamiques et rôles économiques et sociales du secteur informel des TIC, TIC INFOR AFRIQ. Yam Pukri, Burkina Faso.

Bayala Serge, Kaboré Moïse, Traoré Inoussa, 2010, Dynamiques et rôle économique et social du secteur informel des TIC au Burkina Faso : rapport de recherche, RAP.R.TIC INFOR 3.1, Yam Pukri, Ouagadougou, Burkina Faso.

Chéneau-Loquay, A., 2008, Rôle joué par l'économie informelle dans l'appropriation des TIC en milieu urbain en Afrique de l'ouest, copublication *Netcom* 22 (1-2) et *Netsuds* 3.

Chéneau-Loquay, 2010, Les usages innovants de la téléphonie mobile en Afrique, Annie, UIT 2010

DE SOTO H. 1994, « L'AUTRE SENTIER, LA REVOLUTION DE L'INFORMEL DANS LE TIERS MONDE », ED. LA DECOUVERTE.

Hernandez, E. M., Marco, Luc janvier 2003; « L'entrepreneuriat et les théories de la firme », *Revue Française*.

International Telecommunications Union (2008), African telecommunication/ICT indicators 2008: at a crossroads, CH-1211 Geneva Switzerland

Jérôme ADAM et Pierre JACQUET, « TIC et développement des pays pauvres »,

KABORE Moïse 2005, « Les déterminants du secteur informel de Bobo-Dioulasso au Burkina Faso » ; Mémoire de DEA, Ouagadougou, p 78.

Ministère des Postes et des Technologies de l'Information et de la Communication (2009), Rapport de synthèse du conseil d'administration du secteur ministériel (CASEM).

Ndiaye Seydina M., Niang Abdoulaye, Diongue Abdou K., 2009, Dynamiques et rôle économique et social du secteur informel des TIC au Sénégal : rapport de recherche, RAP.R.TIC INFOR 3.3, Yam Pukri, Burkina Faso.

NDiaye Seydina M., Niang Abdoulaye, Diongue Abdou K., 2009, Etat des lieux du secteur informel des TIC au Sénégal. Recherches sur les dynamiques et rôles économiques et sociales du secteur informel des TIC, TIC INFOR AFRIQ. Yam Pukri, Burkina Faso.



Niang Abdoulaye, 1988, *Le secteur informel de production de biens et de services modernes : un exemple de l'articulation entre les structures socio-économiques traditionnelles et le mode de production capitaliste : le cas du Sénégal*, 1988 (thèse)

OCDE (2002 a), « *measuring the information Economy* », OCDE, Paris, www.ocde.org/sti/measuring-infoeconomy

Yam Pukri, 2009, Dynamiques et rôle économique et social du secteur informel des TIC au Burkina Faso, au Cameroun et au Sénégal, éléments méthodologiques pour une recherche sur la question, Yam Pukri, Burkina Faso.

Ouédraogo Sylvestre, 2009, Etat des lieux du secteur des TIC, rapport général (Burkina Faso, Cameroun, Sénégal), DTTIC INFOR 2.

Réseau Genre et TIC ENDA, 2005, Fracture numérique de genre en Afrique francophone, une inquiétante réalité, Etudes et recherches, n°244, Enda éditions, Dakar.

Tankeu Robertine, 2010, Dynamiques et rôle économique et social du secteur informel des TIC au Cameroun : rapport de recherche, RAP.R.TIC INFOR 3.2, Yam Pukri, Burkina Faso

Tankeu Robertine, 2009, Etat des lieux du secteur des TIC au Cameroun, Recherches sur les dynamiques et rôles économiques et sociales du secteur informel des TIC, TIC INFOR AFRIQ. Yam Pukri, Burkina Faso.

Todaro M. P. (1969) "A model of labor migration and urban unemployment in less developed countries." *American economic review*, 59, pp. 138-48.

UEMOA 2003, « *Le secteur informel dans les principales agglomérations de sept membres de l'UEMOA : Performances, Insertion, perspectives* », Principaux résultats de l'enquête 1-2-3 de 2001-2002 réalisée par les instituts nationaux de statistique des Etats membres avec l'appui technique d'AFRISTAT et de DIAL et sur financement de l'Union européenne

WORLD BANK (2009), Information and Communications for Development, Extending Reach and Increasing Impact.

Yam Pukri, 2008, dynamiques et rôle économique et sociale du secteur informel des TIC en Afrique de l'Ouest et du Centre, Document de projet DT_TIC INFOR 1, Ouagadougou, Burkina Faso.

Yves-A. Fauré et P. Labazée, 2000, Petits patrons africains, entre l'assistance et le marché, éditions Karthala

